

NAISSANCE - MARIAGE - DECES

Nous avons le regret de vous annoncer le décès de :

Mr BALAYE Jean-Pierre

Né le 07/12/1946
Décédé le 08/09/2018



ANTUGNAC

*Le Conseil Municipal vous présente son
Bulletin Municipal trimestriel*

Été 2018

Vous trouverez ci-après les informations de l'été 2018 relatives à la commune.



POINTS DIVERS

* RPI Antugnac-Luc/Aude-Montazels

Depuis le retour à la semaine de 4 jours, certaines familles se trouvent confrontées à la question de la garde des enfants du mercredi matin voire de tout le mercredi. L'AREP (association rurale d'éducation populaire) à Festes St André propose aux jeunes de Bourière, Bourigeole, Roquetaillade et Festes des animations de loisirs adaptés aux enfants de 3 à 11 ans. Il est proposé aux enfants du RPI de joindre cette association. Le coût est de 0.50 à 1€ de l'heure selon le quotient familial de la CAF. Les familles doivent pourvoir leur enfant d'un déjeuner froid si il reste la journée entière. Pour vous inscrire ou pour tout renseignement complémentaire :

AREP - Place de la Corneilla - 11300 FESTES ET ST ANDRÉ 04.68.31.55.76

La convention pluriannuelle d'objectifs pour la gestion de l'accueil de loisirs Périscolaire 2018/2019 a été signée. Sur la commune d'Antugnac, l'organisation de l'accueil de loisirs périscolaire sont les lundis, les mardis, les jeudis et les vendredis de 12h à 13h30 et de 16h à 18h. Un accueil-bus est maintenu le matin de 7h30 à 8h30 par un employé municipal.

* Relevé des précipitations en mm sur le hameau de CROUX

<u>Année 2018</u>	<u>Année 2017</u>
Janvier 101	60
Février 78	36
Mars 131	123.5
Avril 75.6	25
Mai 128.5	40
Juin 49	32
Juillet 55	17
Août 44.5	23

Nous constatons que les précipitations ont plus que doublées par rapport à l'année dernière (la Mairie remercie M. Ramirès pour ce relevé mensuel).

Nous allons rentrer dans les épisodes cévenols, aussi nous vous rappelons les 8 bons gestes en cas de pluies intenses dans l'Aude :

- Je m'informe à travers la Mairie, les médias et les réseaux sociaux
- Je ne prends pas ma voiture
- Je me soucie des personnes proches
- Je m'éloigne des cours d'eau

Conseil Municipal du 14 septembre 2018

* Après lecture de l'ordre du jour par Mme le Maire :

- Délibération pour libéralités reçues
- Délibération pour prix des repas de la cantine (hors scolaire)
- Délibération pour création d'un emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activité
- Délibération pour mission de maîtrise d'œuvre pour des travaux de réfection de l'ancienne crèche
- Affaires communales / questions diverses

* **Délibérations :**

- Délibération pour libéralités reçues – *adoptée à l'unanimité*
- Délibération pour prix des repas de la cantine (hors scolaire) - *adoptée à l'unanimité*
- Délibération pour création d'un emploi non permanent – *6 pour – 1 abstention*
- Délibération pour mission de maîtrise d'œuvre - *adoptée à l'unanimité*

* **Affaires communales / questions diverses :**

- Poste d'adjoint : Suite au décès de M. BALAYE Jean-Pierre, 3ème adjoint de la commune, le Conseil Municipal décide de ne pas le remplacer en tant qu'adjoint. Lors du prochain Conseil Municipal une délibération sera prise pour fixer à deux le nombre d'adjoint.

- Terrain de sport : Des travaux d'aménagement d'un espace de loisirs sportifs seront programmés au Budget 2019. Une demande de subvention va être envoyée à la Région, à l'état et au Département.

- Un devis va être demandé pour l'aménagement du local situé à côté de la Salle des Associations dans le but d'y installer la future bibliothèque.

- Un Conseiller Municipal signale que la Route de La Serpent est fortement dégradé. Une intervention va être étudiée pour régler le problème.

- Le concert du 7 septembre a attiré beaucoup de monde. La Mairie a perçu 1000€ de recettes.

- L'inauguration de la nouvelle crèche aura lieu le 20 septembre 2018 à 18h30.

— La date du prochain Conseil Municipal est fixée au 19 octobre à 18h30.

Conseil Municipal du 12 juillet 2018

*** Après lecture de l'ordre du jour par Mme le Maire :**

- Délibération pour libéralités reçues
- Délibération pour DM n°1 du Budget principal M14
- Délibération pour DM n°1 du Budget annexe M49
- Délibération pour demande de subvention pour réfection toiture de l'école
- Délibération pour demande de subvention à la région pour réhabilitation de la crèche
- Délibération pour mission de maîtrise d'oeuvre pour rénovation de la crèche
- Délibération pour adhésion au service « RGPD » du Syndicat Intercommunal A.G.E.D.I. et nomination d'un délégué à la protection des données (DPD)
- Projet de création d'une bibliothèque municipale
- Affaires communales / questions diverses

*** Délibérations :**

- Toutes les délibérations ont été approuvées à l'unanimité.

*** Affaires communales / questions diverses :**

- Le Département a envoyé un courrier pour informer la municipalité sur la baisse des dotations de l'Etat en faveur de l'Agence de l'Eau. Il en découle que les modalités d'attribution de subventions concernant l'eau et l'assainissement vont être modifiées pour 2019. A l'heure actuelle on ne sait pas si les projets initiés par les communes pourront être subventionnés et à quelle hauteur d'autant plus que le Département n'attribue des aides dans ce domaine que si l'Agence de l'Eau accorde un financement.

- Transfert de la compétence eau et assainissement : Les communes qui le souhaitent pourront demander à conserver la compétence eau et assainissement jusqu'en 2026.

- Projet de bibliothèque : Des administrés ont un projet de création d'une bibliothèque. L'objectif est de créer du lien social et de fournir un service aux administrés. Il font appel aux dons de livres, à l'adhésion de bénévoles et demandent à la Mairie s'il est possible d'avoir une salle communale à disposition pour ce projet. Le Conseil Municipal approuve ce projet à l'unanimité.

- Le Défibrillateur a été installé. Une formation sera mise en place. Elle sera ouverte à tout le monde. Il faut s'inscrire en Mairie afin de pouvoir y assister.

- L'inauguration de la crèche intercommunale aura lieu le 20 septembre 2018 à 18 heures 30 minutes.

- Je ne sors pas
- Je ne descends pas dans les sous-sols
- Je ne m'engage ni en voiture, ni à pied
- Je ne vais pas chercher mes enfants à l'école

Suite à ces précipitations, le toit de l'école a été refait à neuf cet été. Ces travaux n'étaient pas prévus dans le budget. Néanmoins, nous avons pu obtenir une aide financière du fond de concours.

*** Inauguration de la nouvelle crèche « Les loupiots »**

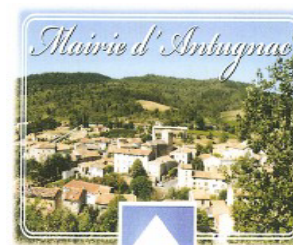
Depuis la rentrée de Septembre, la crèche a ouvert ses portes dans ses nouveaux locaux (à côté de l'aire de jeux) qui fait le bonheur des tous petits. Elle peut désormais accueillir 20 enfants à la journée (dont 1 en situation de handicap) et aussi les 4-6 ans. L'inauguration a eu lieu le jeudi 20 septembre 2018 avec la présence de Mme Le Maire, Mme la Sénatrice, Mme la Sous-Préfète, Mme la conseillère Départementale, M. Le Président de l'intercommunalité du Limouxin. Ce fut une belle cérémonie.



* La Claranda et la Mairie ont organisé les musicales 2018, le vendredi 7 septembre. Cette manifestation s'est déroulée en deux temps, dans l'église avec la chanteuse HAYET AYAD puis place de l'église avec le groupe Jovial Guiguinche. Ces concerts sont offerts par la Mairie. Mme Le Maire remercie les bénévoles pour leur aide.



SYNTHÈSE DES CONSEILS MUNICIPAUX



6, rue de la Mairie - 11190 ANTUGNAC
Tél. 04 68 74 04 09 - Fax 04 68 74 04 09
e-mail : mairiedantugnac@wanadoo.fr

* Vide grenier

Le 9 septembre, l'association Agroforesterie et Jouales Cathares a organisé son vide grenier sur la commune ; journée réussie avec en plus un beau soleil.

* Une rencontre avec l'association Handisport

Le 13 septembre, l'association du 16ème Tour de l'Aude Handisport a fait une halte à l'école d'Antugnac. Les élèves ont rencontré les participants. Ils ont remis des dessins pour concourir à l'affiche du tour de l'Aude prochain. Un échange pédagogique autour du vélo, du handicap a été apprécié de part et d'autre. A savoir que le handisport est pratiqué par des sportifs ayant une mobilité réduite (paraplégiques, tétraplégiques, handicaps sensoriels, ...) et se compose d'enfants et d'adultes de tous âges. La mairie a offert une collation à tous les participants.



* Réhabilitation des anciens locaux de la crèche

Le choix du Maître d'œuvre a été arrêté. L'étude doit commencer mi-octobre. Le projet consiste à descendre le réfectoire au rez-de-chaussée, d'installer un monte-plat, de créer une salle d'activité, des toilettes intérieures pour l'école. La Mairie récupérera une pièce pour les archives et un espace administratif.

* Personnel communal

Mr PONTIEU Gaétan a quitté ses fonctions le 31 Août 2018. Une opportunité professionnelle s'est présentée avec un CDI à la clé. Nous lui souhaitons une bonne continuation dans son parcours professionnel.

Considérant la possibilité de recourir sur le temps de l'instruction administrative d'un recrutement pérenne, à un agent territorial, la candidature de M. KONIESKNY Arnaud a été retenue afin de compléter l'équipe des agents municipaux. Sa prise de poste a pris effet le 1^{er} Octobre et s'achèvera le 31 Mars 2019 pour une durée hebdomadaire maximum de 20 heures. Nous lui souhaitons la bienvenue.

* Maintien à Domicile

La communauté de communes du Limouxin assure la compétence du maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées. La téléassistance est susceptible d'apporter une amélioration des conditions de vie des bénéficiaires et de favoriser ce maintien à domicile, en permettant d'alerter immédiatement une centrale d'appel et permettre ainsi une réponse rapide. Une aide de 50% des frais de mise en installation du terminal serait pris en charge (soit 22.50€) à toute personne âgée qui en ferait la demande.

Si vous êtes intéressé, merci de vous faire connaître à la Mairie.

* L'Anah

Dans le cadre de la politique d'amélioration de l'habitat privé, l'Agence Nationale de l'Habitat permet de mobiliser des financements de projets de travaux à destination des propriétaires souhaitant rénover leur logement. Si vous désirez plus d'information à ce sujet, merci de vous faire connaître auprès du secrétariat de la Mairie.